Traduction de courtoisie

Berne, le 24 août 2022

Monsieur le Président.

Je vous remercie de votre lettre du 27 juillet 2022 concernant la résolution du Conseil Rhénan sur les relations entre la Suisse et l'UE. Le Conseil fédéral partage votre appréciation de l'extrême importance de ces relations, tout particulièrement pour les cantons du nord-ouest de la Suisse ainsi que pour l'ensemble de la région du Rhin supérieur.

À l'occasion de la séance spéciale sur la politique européenne qu'il a tenue en février dernier, le Conseil fédéral a confirmé l'intérêt de la Suisse de poursuivre la voie bilatérale avec l'UE. C'est dans cette perspective qu'il a adopté une approche dite en paquet. Cette approche comprend l'éventuelle négociation de nouveaux accords, la garantie de la participation suisse à différents programmes de coopération, l'examen d'une pérennisation de la contribution de la Suisse ainsi que les questions institutionnelles soulevées par l'UE. Des discussions exploratoires sont en cours à ce sujet avec l'UE.

Lors de sa dernière séance sur les relations entre la Suisse et l'UE, qui s'est tenue le 17 juin, le Conseil fédéral a pris connaissance de l'état des discussions en cours avec l'UE ainsi que du rapport de l'ancien secrétaire d'État Mario Gattiker, intitulé « Différences entre les réglementations de la Suisse et de l'Union européenne ». C'est sur cette base qu'il a décidé d'intensifier les discussions exploratoires avec l'UE. La Suisse est prête à conclure rapidement ces échanges. Elle est convaincue qu'avec un peu de flexibilité des deux côtés, il sera possible de trouver un socle commun pour entamer les négociations en vue d'une solution équilibrée.

Il est clair que les solutions trouvées avec l'UE doivent être praticables du point de vue de notre politique étrangère. Parallèlement, le système politique suisse exige que ces solutions puissent trouver le soutien d'une majorité sur le plan de la politique intérieure. C'est pourquoi la base des négociations avec l'UE doit faire l'objet d'une assise et d'une adhésion solides en Suisse. Pour cette raison, le Conseil fédéral considère que la coopération entre les régions, les cantons, les acteurs économiques et les partenaires sociaux joue un rôle tout aussi important que les contacts étroits entretenus avec les États voisins, les régions voisines ainsi qu'avec l'UE. Dans ce contexte, je tiens à vous remercier de votre engagement afin de contribuer ensemble à des solutions viables.

Enfin, je tiens à souligner que la Suisse porte un grand intérêt aux activités transfrontalières dans la région du Rhin supérieur. L'entretien des relations avec les Etats voisins, avec une attention particulière portée aux régions frontalières, constitue une priorité de la politique extérieure de la Suisse. Dans la région du Rhin supérieur, une intense coopération transfrontalière de longue date, particulièrement bien rodée, existe entre les partenaires de Suisse, de France et d'Allemagne. Le Conseil rhénan joue un rôle important dans ce contexte, notamment en stimulant de nouvelles initiatives transfrontalières. De même, la Commission intergouvernementale franco-germano-suisse pour la promotion de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur a une importance centrale. En effet, elle constitue un intermédiaire efficace entre les gouvernements nationaux respectifs, notamment sur les questions qui ne peuvent être réglées au niveau régional.

Cette année, la Suisse assure la présidence de cette commission intergouvernementale, une occasion idéale d'intensifier encore la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Ignazio Cassis